

CGT ROQUETTE PLAN EPARGNE ENTREPRISE



Choix du partenaire Appel d'offre PEE

Depuis plusieurs mois, diverses réunions ont été organisées entre la Direction et les organisations syndicales à propos de la sélection du futur partenaire pour la gestion du plan d'épargne d'entreprise. Une suite était attendue après un passage du CIC désastreux sur les fonds d'épargne.

SOUTENANCE DES PARTENAIRES SÉLECTIONNÉS

Depuis septembre 2023, les partenaires sélectionnés ont présenté leur stratégie de placement pour l'ensemble du personnel de Roquette France. Les deux partenaires que sont **Natixis** et **Amundi** se sont démarqués lors de ces présentations.

Pour la CGT, **Amundi** semblait le choix le plus logique notamment pour les 2 points suivants :

- **Amundi** est le numéro 1 mondial dans le secteur des PEE apportant ainsi expertise et choix multiples de placement.
- **Natixis** a déjà été présent chez Roquette Frères pour les PEE avant le CIC, si certains ont fait le choix de les avoir mis de côté à l'époque ce n'était pas sans raison.

Au jeu des votes des organisations syndicales et de la Direction, Natixis (avec une collaboration de fond(s) dédié(s) Sienna) a été préféré à Amundi ce qui ne nous semble pas être le choix le plus pertinent en fonction du passif avec ce partenaire.



QUELLE SUITE ?

Le choix du partenaire étant aujourd'hui établi, le changement et donc le transfert des fonds est prévu pour la période creuse du début 2024 (Premier trimestre avant le versement de l'IPO).

Pour la CGT Roquette, le principal était de sortir du partenariat avec le CIC et notre travail de demain est de challenger Natixis et Sienna afin de retrouver des fonds avec un rendement intéressant pour les salariés.

La CGT Roquette vous tiendra informée des différentes avancées sur le sujet.

